

Les critères environnementaux et de développement durable dans les marchés publics : opportunités et contraintes

Vendredi 22 novembre 2013

CFA interpro de la marne, 32 rue Benjamin Franklin – Chalons en Champagne

L'acte de construire/rénover des bâtiments est un acte complexe (achat de projet, long terme, contraintes techniques...) qui l'est encore plus quand il faut composer avec le cadre des marchés publics.

Le code des marchés publics impose aujourd'hui aux maîtres d'ouvrage de prendre en compte dans leurs projets les critères liés à la performance environnementale et plus largement au développement durable. Ce cadre doit contribuer à la réalisation de bâtiments, construits ou rénovés, plus performants et plus vertueux.

Pour atteindre cet objectif il est indispensable que ces critères soient exprimés de manière précise par les maîtres d'ouvrage et qu'ils trouvent leur traduction, dans le respect des règles édictées par le code des marchés publics, dans toutes les étapes inhérentes à l'acte de construire (programmation, conception, travaux, exploitation...).

Dans la continuité de la manifestation proposée en mars 2013 l'ARCAD vous invite à un nouveau rendez-vous pour faire le point sur **les opportunités et les contraintes offertes par le code des marchés publics pour intégrer les critères du développement durable dans les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre.**

Cette Rencontre s'adresse aux acteurs de la maîtrise d'ouvrage (élus, techniciens, services juridiques...) et aux acteurs de la maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'études, entreprises...).

Programme de la Rencontre

- **09h00 - 09h30 : Accueil dans l'amphithéâtre du CFA (voir plan d'accès joint)**
- **9h30 - 9h45 : Présentation de la Rencontre par Monsieur Frédéric VAN SPEYBROECK, Chargé de missions ingénierie de formation de l'ARCAD**
- **9h45 - 10h15 : Intervention de Madame Nicole SITRUCK, en charge du conseil et de l'expertise pour la MIQCP (Mission Interministérielle pour la qualité des constructions publiques)**
 - Retour rapide sur la bonne démarche à adopter pour des bâtiments exemplaires
 - Développement durable et critères environnementaux : quelles opportunités offertes par le code des marchés publics (formulation des conditions d'exécution, la sélection des candidatures, le jugement des offres, les variantes...) ?
 - Focus sur les actualités du domaine
 - Les dernières jurisprudences (éco labels...),
 - La circulaire du 18 juillet 2013 demandant d'exiger des candidats aux marchés de performance énergétique ou de mise en accessibilité des bâtiments, des certificats de qualification délivrés par des organismes accrédités.

10h15 - 10 h 40 questions - échanges

- **10h45 - 11h15 : Intervention de Monsieur Pierre RAVENEL, Chef de projet FACTEA DURABLE / KARISTEM, Co rédacteur de « Réussir un achat public durable, retours d'expériences et fiches méthodologiques ».**
 - Exemples de bonnes et mauvaises pratiques rencontrées régulièrement en matière de marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux,

 - Focus sur :
 - La gestion du « localisme » dans les marchés publics,
 - Le choix des matériaux, recours aux FDES et analyse du cycle de vie,
 - La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre
 - Evaluation des politiques générales de développement durable des soumissionnaires

11h15 -11 h45 questions - échanges

- **12h00 - 13h30 : Déjeuner (self du CFA interpro)**

